



Fédération Nationale des Producteurs de Fruits

Lettre ouverte à Monsieur Stéphane Le Foll Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Paris, le 3 février 2015

Monsieur le Ministre,

La réalité est toujours bonne à dire !

Les producteurs de fruits étaient réunis en congrès les 28 et 29 janvier derniers à Tulle, ville d'attache politique du Président de la République. Ils avaient espéré que cette caractéristique rendrait la présence de leur Ministre, évidente. Malheureusement, évidence n'est pas clairvoyance.

Ainsi il a fallu attendre le 22 janvier pour apprendre que ce ne serait ni vous, Monsieur le Ministre, ni votre Directeur de Cabinet, ni votre Conseiller technique mais le Directeur général adjoint de la DGPAAT qui viendrait conclure les travaux du congrès en votre lieu et place.

Pourtant le temps d'un congrès reste le moment privilégié pour les pouvoirs publics et un Ministre pour aller à la rencontre des producteurs et pour les écouter, à défaut de les entendre. Comment pouvaient-ils donc réagir face à cette absence, face à une réponse si tardive à un courrier d'invitation datant du 13 novembre 2014 ?

Ils ont choisi de s'exprimer calmement, silencieusement, en montrant sur des panneaux les qualificatifs de leurs ressentis quotidiens, ceux de femmes et d'hommes blessés, à qui l'on ne fait pas confiance, à qui les pouvoirs publics ou plutôt leur Ministre ne donnent pas de vraies réponses. Par cette forme d'action syndicale, les producteurs de fruits exprimaient, librement, leur état d'esprit dans un fonctionnement républicain, profitant de l'événement du congrès pour faire part de leur sentiment d'abandon face à leurs gouvernants, à Paris comme à Bruxelles, qui n'interviennent pas comme ils le devraient.

Cette manifestation n'avait en aucun cas comme objet de ne pas permettre aux pouvoirs publics, au représentant de la DGPAAT en l'occurrence, de s'exprimer. Bien au contraire, elle visait à entendre ses réactions face à cette expression du désespoir. Malheureusement, le Préfet de Corrèze en a décidé autrement et alors que le représentant de la DGPAAT débutait son discours, il a décidé, « parce qu'il ne voulait pas voir cela », de quitter la salle, entraînant avec lui les collaborateurs du ministère de l'Agriculture.

La politique de la chaise vide n'a jamais été une bonne politique. Il est fort regrettable que Monsieur le Préfet de Corrèze ait cru bon de l'appliquer cependant. Il n'y avait dans ces mots rien de répréhensible, simplement la liberté syndicale de l'expression d'arboriculteurs qui ont le sentiment de n'être plus reconnus, soutenus par leur Ministre de tutelle qui ne les a pas rencontrés depuis plus de 2 ans.



En lieu et place d'une intervention publique, vous m'avez adressé, ce même jour, un courrier visant à répondre aux demandes formulées depuis septembre 2014 par la FNPF pour venir en aide aux arboriculteurs. Ces réponses, les producteurs auraient aimé les entendre par votre voix.

Que dire de ce courrier ? Que là encore, la vérité doit être dite.

Si ce courrier contient des engagements, des projets d'actions, il contient aussi de nombreux chiffres qui demandent des précisions.

Sur le volet des soutiens sociaux, ils sont annoncés de 219 M€ ! Nous ne remettons pas en cause ces chiffres, nos calculs aboutissent globalement au même montant. Pour autant ces soutiens existaient avant 2012, même si leur forme était différente. Ils ne sont pas nouveaux, malheureusement ils ne suffisent pas à réduire l'écart des coûts de production avec nos voisins européens, même avec les 25 M€ supplémentaires indiqués par rapport à 2014.

Sur le volet des aides aux investissements, il est question de 4 M€ pour la rénovation des vergers, de 200 M€ pour le Plan de compétitivité et d'adaptation des entreprises agricoles, de 120 M€ pour les Projets d'investissement d'avenir (PIA). Mais qu'en est-il en réalité ? Comment faut-il lire ces données ?

Pour la rénovation des vergers, l'enveloppe était de 4,35 M€ en 2014, elle a donc été réduite de 10 %. Or pour améliorer efficacement la compétitivité au verger, le besoin est 5 fois supérieur comme nous vous l'avions indiqué lors de notre congrès de 2013 à Paris. De plus, les Régions devaient participer à ces investissements. A ce jour, aucune information n'a été communiquée quant à ces participations tant en ce qui concerne d'éventuels fonds propres régionaux que de Feader. Il est vrai que les PDR (Programme de développement régional) ne sont toujours pas validés par la Commission européenne (programmation 2015-2020) !

Pour le Plan de compétitivité et d'adaptation, il est quasi-exclusivement consacré à l'élevage. De plus, l'enveloppe est globalisée. Elle intègre la part Etat (50 à 60 M€), la part des Régions et celle du Feader ! Or, comme pour l'aide à la rénovation des vergers, pour que ce plan soit mis en œuvre, il faut que les actions soient inscrites dans les PDR et que ceux-ci soient validés par la Commission européenne...

Enfin, pour les 120 M€ des PIA ou plus précisément des P3A (projet agricole et agroalimentaire d'avenir), il s'agit d'une part de 40 M€/an sur 3 ans et d'autre part de soutien à des projets (très) innovants. En arboriculture fruitière, les contraintes du cahier des charges du CGI (Commissariat général à l'investissement, gestionnaire des PIA) pour les appels à projets rendent le dispositif inaccessible dans le cadre des P3A.

Quant à la citation des 100 M€ des programmes opérationnels dans votre courrier, je reconnais pleinement le caractère structurant de cet outil. Cependant, je me permets de rappeler qu'il ne s'agit pas plus de financements nouveaux que de financements publics nationaux. Il s'agit de financement de la PAC ! Il ne s'agit pas, ou très peu, de financement de gestion de crise ou de réduction de distorsion de concurrence, nos collègues européens bénéficient des mêmes soutiens.

En résumé, il est facile de citer des montants financiers et créer des envies de toutes sortes, il est plus honnête de redonner le contexte dans lequel ils interviennent et l'effet induit. A l'heure actuelle, malheureusement, ces annonces ne sont pas justes. De plus, elles permettent de ralentir l'hémorragie, pas de l'arrêter et encore moins d'espérer en l'avenir pour beaucoup de producteurs.

Enfin, ces annonces seraient totales si elles étaient accompagnées de toutes celles qui concernent des coupes budgétaires :

- Budget pour la promotion des fruits et légumes ramené à 0 chez FranceAgriMer engendrant une perte sèche de 3 M€ pour Interfel ;
- 450 M€ ponctionnés aux MSA qui auraient bien été utiles aux producteurs en crise ;
- 90 M€ prélevés sur les fonds propres des Chambres d'Agriculture qui auraient pu permettre un accompagnement des exploitations pour mettre en œuvre les nouvelles exigences d'Ecophyto ;
- Suppression de la TFA finançant l'outil technique de la filière Fruits et Légumes, le Ctifl, imposée au 1^{er} juillet 2015. Cette décision, prise sans concertation interprofessionnelle et dans la précipitation, limite considérablement la construction d'un outil performant pour demain.

En conclusion, les producteurs de fruits ne sont pas dupes et apprécieraient que les lecteurs des informations publiques ne le soient pas non plus. Il était important aujourd'hui de rappeler ce qu'est la réalité, celle de producteurs qui disparaissent, sans faire de bruit mais en générant des manques importants en termes d'emplois, d'aménagement paysager mais aussi de produits et d'économie ! Je vous rappellerai

simplement que le verger de pêches-nectarines est passé de 23°585 hectares en 2000, à 11°054 en 2013, soit une perte de 53 %, le calcul est vite fait, ce sont plus de 10 000 emplois qui ont disparu !

Il est temps de prendre conscience, Monsieur le Ministre, de la réalité de la situation des producteurs de fruits dans ce pays. Les effets conjugués d'un différentiel de compétitivité dans un marché européen ouvert, l'agressivité commerciale de certains pays voire le dumping commercial comme en 2014, l'embargo russe, ... font que la situation éco de nos producteurs n'est plus tenable, trésorerie exsangue, dépôts de bilan, ... A quand une réponse adaptée à nos demandes ?

Luc BARBIER
Président de la FNPF

